



Association belge pour la lecture Section francophone

BELFRA - Belgian Francophone Reading Association
Quai de la Batte, 2/52, 4500 Huy, Belgium
Tél ☎ 32 85 21 42 58 ◆ courriel ✉ abl@skynet.be
Site web 🌐 www.ablf.be

LETTURE

revue en ligne

Appel à soumissions libres (n°2 de Lettrure)

Échéance : le 1 septembre

Lettrure appelle à la soumission d'articles à caractère scientifique apportant une contribution significative à l'avancée des connaissances et de la compréhension en matière d'apprentissage et d'enseignement du lire-écrire. À tous les niveaux, du préscolaire à l'âge adulte, et concernant tous les milieux d'apprentissage, famille, école, bibliothèque, lieux de travail, etc.

Les articles publiés par **Lettrure** seront prioritairement des rapports de recherches originales, menées de manière rigoureuse selon des perspectives variées sur les plans épistémologique, méthodologique, disciplinaires. **Lettrure** pourra également publier des études théoriques et épistémologiques permettant de développer une nouvelle compréhension des phénomènes, ainsi que des analyses de tendances et de questions qui traversent le champ.

La soumission

Elle doit être envoyée sous forme de fichier .doc à abl@skynet.be avant le 1^{er} septembre pour pouvoir être prise en considération pour publication en mai 2011.

Il doit s'agir d'un texte original qui, dans les deux mois suivant sa soumission, ne pourra être soumis ailleurs, la date d'acquiescement de réception faisant foi. Nous ferons en effet tout notre possible pour vous notifier l'acceptation ou non de votre article dans les deux mois. Si vous avez soumis ailleurs une variante de ce texte, prière de nous communiquer également ce texte.

Présentation du tapuscrit

Votre envoi sera constitué de 2 fichiers au format .doc

- 1) La feuille de présentation
 - Reprise du titre de l'article
 - Nom(s), Prénom(s) du ou des auteurs de l'article
 - Coordonnées complètes du ou des auteurs de l'article (adresses postales, courriel, appartenances institutionnelles)
 - Notice biobibliographique personnelle de 150 mots maximum
 - Un résumé de 150 mots maximum en français et en anglais
 - 3 à 5 mots-clés

- 2) L'article ne comportera aucune mention permettant d'identifier les auteurs. Il sera formaté comme indiqué ci-dessous.

Format de l'article

Longueur du texte de 10 à 20 pages « papier », tout compris

Pas de nom d'auteur.

Les textes sont formatés dans la police Arial, corps 11, interligne simple, sans feuille de style ni corps ou caractère particulier – pas de numérotation de page, pas d'ajustement à droite du texte. Proscrire les sauts de ligne, les sauts de page

Le titre sera proposé en corps 14

Les sous-titres (de 3 niveaux de hiérarchisation maximum) constituent un paragraphe typographique autonome et sont distingués comme suit :

1^{er} niveau : en capitales

2^e niveau : en petites capitales

3^e niveau en italiques

Les illustrations doivent être libres de droit (indiquer leur source). Elles seront présentées dans un fichier à part, de format .gif ou .jpg, de maximum 300Ko

Les graphiques Excel doivent être convertis en images de 150 dpi

Notes de fin de document

Références (scrupuleusement vérifiées) indiquées selon la norme ISO 690 (= APA)

www.udfapse.lib.ulg.ac.be/.../Normes_APA/Normes_APA.asp

revues.refer.org/redaction.../fiche_bibliographie.pdf

L'évaluation

Les tapuscrits seront tout d'abord examinés par le rédacteur-en-chef. Ceux qui, de manière claire, ne correspondent pas à la politique éditoriale de *Lettrure* ou ne répondent pas aux instructions données aux auteurs ne seront pas mis à la lecture. Les auteurs recevront une explication de ce refus.

Les tapuscrits acceptés seront anonymisés et revus par 3 membres qualifiés du Comité scientifique, celui-ci pouvant, pour la circonstance, être élargi à des experts extérieurs.

Les tapuscrits sont évalués en fonction de leur contribution potentielle au domaine, de leur cohérence théorique, de leur rigueur scientifique et méthodologique, et de la qualité de leur présentation.

Le comité scientifique se donnant d'abord pour tâche d'aider les auteurs à atteindre un haut niveau scientifique, il ne sera pas rare qu'il soit demandé aux auteurs de revoir leur texte sur des points précis.

Publication

Les auteurs des manuscrits définitivement acceptés céderont le copyright de l'article – tant électronique que papier - à l'ABLF. Un numéro d'ISSN électronique sera attribué à la revue, avec dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique. Cette cession du copyright n'empêche pas les auteurs de réutiliser par ailleurs leur propre travail.

Les épreuves seront adressées à l'auteur un mois avant publication pour approbation définitive.